

N° 2023 /083

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT ET TROIS** le **13 AVRIL** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Luciole de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON (+1) Maire, Alexandre DOHY, Rémi DU PELOUX, Laurence BARTHELEMI (+1), Hubert MARCHAIS (+1), Catherine GAUTIER (+1), Bernard RIO (+1), Jean-Marc PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Audrey MERI, Audrey LYS, Dominique DE GOUSSENCOURT, Grégory CROZZOLO, Marie-France HOFFMANN (+1), Pascal FRANCK, Frédérique BACQUET, Eric LEROYER, Patrice RENARD, Denis DE GOUSSENCOURT, Jérôme DURIEUX, Maureen VAN RENSBERGEN, Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Marie-Claude CRESPIN représentée par Bernard RIO
Stanislas BARTHELEMI représentée par Laurence BARTHELEMI
Chantal AMICEL représentée par Hubert MARCHAIS
Sandrine CROZAT représentée par Pierre-Edouard EON
Elodie TEIXEIRA représentée par Marie-France HOFFMANN
Nathalie JOUNEAU représentée par Catherine GAUTIER

Monsieur Hubert MARCHAIS est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

DATE DE CONVOCATION :
7 avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 23
VOTANTS : 29

Objet : Approbation du compte de gestion 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2 et D.2343 1 à D.2343-10,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2022 a été réalisée par le Receveur en poste à l'Isle-Adam,

Considérant que le receveur a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi en fait l'obligation,

Considérant que le compte de gestion établi par le receveur est conforme au compte administratif de la commune,

Après avis de la commission Finances, affaires générales et intercommunalité du 5 avril 2023,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion, de la Ville, dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, est approuvé selon les résultats suivants :

	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Section de fonctionnement	4 823 196,13 €
Section d'investissement	- 743 380,15 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 13 avril 2023



Le secrétaire de séance,

Hubert MARCHAIS
Conseiller municipal



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-Président du conseil départemental
du Val d'Oise

Résultats budgétaires de l'exercice

100 - MERY-SUR-OISE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
CRÉDITS			
révisions budgétaires totales (a)	10 555 457,14	16 416 498,17	26 971 955,31
titres de recette émis (b)	6 846 152,16	15 465 475,32	22 311 627,48
réductions de titres (c)	1 782,03	951 254,83	953 036,86
cettes nettes (d = b - c)	6 844 370,13	14 514 220,49	21 358 590,62
PENSEES			
dotations budgétaires totales (e)	10 555 457,14	16 416 498,17	26 971 955,31
mandats émis (f)	5 097 418,18	12 702 605,86	17 800 024,04
annulations de mandats (g)	108 078,00	506 930,33	615 008,33
penses nettes (h = f - g)	4 989 340,18	12 195 675,53	17 185 015,71
SULAT DE L'EXERCICE			
- h) Excédent	1 855 029,95	2 318 544,96	4 173 574,91
- d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

000 - MERY-SUR-OISE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
- Budget principal vestissement ctionnement	-2 598 410,10 5 717 386,00 3 118 975,90	3 212 734,83 3 212 734,83	1 855 029,95 2 318 544,96 4 173 574,91		-743 380,15 4 823 196,13 4 079 815,98
- Budgets des services à ractère administratif					
TOTAL II					
I - Budgets des services ractère industriel commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 118 975,90	3 212 734,83	4 173 574,91		4 079 815,98